



COMMUNIQUE DE PRESSE

ADOCIA : apport complémentaire au contrat de liquidité

Lyon, le 17 septembre 2015 - Adocia (Euronext Paris : FR0011184241 – ADOC) annonce une augmentation de 200.000 euros, à compter du 17 septembre 2015, des moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Capital Markets S.A.

Il est rappelé qu'au 30 juin 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 257 titres Adocia et
- 83 378,96 euros en espèces.

Ce contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (A.M.A.F.I.) et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 21 mars 2011, a pour objet l'animation des titres de la société ADOCIA sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

A propos d'Adocia

Adocia est une société de biotechnologie spécialisée dans le développement de formulations innovantes de protéines thérapeutiques déjà approuvées. Elle bénéficie d'une expertise particulièrement forte dans le domaine des insulines. La plateforme technologique propriétaire BioChaperone® vise à améliorer l'efficacité des protéines thérapeutiques ainsi que leur facilité d'utilisation pour les patients. Pour en savoir plus à propos d'Adocia, rendez-vous visite sur www.adocia.com.



Pour plus d'informations merci de contacter :

Adocia Gérard Soula Président directeur général contactinvestisseurs@adocia.com Tél. : +33 4 72 610 610	Relations média Adocia ALIZE RP Caroline Carmagnol et Florence Portejoie caroline@alizerp.com adocia@alizerp.com Tél. : + 33 1 44 54 36 61
---	---